

Communiqué de Presse

Pont de Tersac **Fin du chantier de démolition**

Le chantier de démolition du pont de Tersac, débuté le 8 juillet dernier, est aujourd'hui terminé, dans le respect des délais prévus.

Après une vidange partielle du bief (portion du canal concernée) par Voies navigables de France (VNF) et la neutralisation par ENEDIS des 2 lignes haute tension implantées sur l'ouvrage, Val de Garonne Agglomération a piloté le chantier de démolition en plusieurs grandes étapes :

- mise en place sous le pont d'un matelas de terre représentant un volume de 2 500 m³, matelas destiné à amortir la chute du pont,
- destruction du pont à l'aide d'une pelleteuse équipée d'un brise-riche hydraulique et évacuation des 150 tonnes de gravats correspondants (15 au 17 juillet),
- retrait et évacuation du matelas de terre (18 au 23 juillet),
- remise en état de la voie communale empruntée par les engins de chantier (25 et 26 juillet).

Cette opération de démolition a été réalisée par l'entreprise EUROVIA, avec l'intervention de la société BUETAS en sous-traitance. Le coût (hors vidange) s'élève à 276 000 € TTC.

Réouverture de la voie verte et reprise de la navigation

Le conseil départemental de Lot-et-Garonne a réouvert la portion de voie verte (longeant le canal) à la circulation le 24 juillet. De son côté, après la remise en eau du bief les 23 et 24 juillet, Voies navigables de France annonce une reprise de la navigation sur le canal pour le 26 juillet, 9h.

Rappel des faits

Jeudi 22 février 2024, le pont de Tersac (canal latéral à la Garonne - Meilhan-sur-Garonne), avait été fortement endommagé par la chute d'un platane, avec pour conséquence l'obligation de détruire l'ouvrage. Malgré l'absence formelle d'accord de l'assurance de Voies navigables de France (VNF) sur la prise en charge complète du sinistre, dès réception le 27 juin dernier de l'accord de l'expert assurantiel de VNF sur la technique et le coût (hors certaines études et aléas) de démolition envisagée, Val de Garonne Agglomération avait décidé d'enclencher immédiatement le calendrier des travaux afin de permettre un retour à la normale de la navigation dans les meilleurs délais.